



## NON AUX LIAISONS DANGEREUSES DE BANQUES FRANÇAISES AVEC LA COLONISATION ISRAËLIENNE !

La colonisation israélienne dans les territoires palestiniens occupés viole le droit international (4ème Convention de Genève) : en perpétuant l'occupation, le gouvernement israélien bloque toute solution politique de paix juste et durable, et entrave tout développement économique palestinien.

Le système bancaire israélien « structurellement » acteur de la colonisation :

- ▶ Finance des programmes de construction de logement dans les colonies
- ▶ Accorde des crédits aux entreprises présentes dans les colonies
- ▶ Installe des agences bancaires dans les colonies

De leur côté, de grandes entreprises israéliennes fournissent à ces colonies les services de base, eau, électricité, télécommunications...

C'est pour cette raison que nombre de fonds de pension et banques ont désinvesti leurs actifs des banques israéliennes : PGGM aux Pays Bas, FDC au Luxembourg, Storebrand en Norvège, United Methodist Church aux États-Unis, Danske Bank au Danemark...

Et pourtant un certain nombre de banques et assurances françaises ont directement ou par le biais de fonds d'investissement des liens financiers avec ces banques et entreprises : c'est notamment le cas du Crédit Agricole, de la Société Générale, des Banques Populaires-Caisses d'Épargne, de BNP Paribas, d'Axa.

**Ces banques et assurances françaises doivent mettre fin à tout lien financier avec ces banques israéliennes et entreprises qui participent à la colonisation.**

**L'occupation israélienne c'est :**

- ▶ **L'occupation continue** des territoires palestiniens
- ▶ **L'annexion illégale** de Jérusalem-Est
- ▶ **La construction du mur** sur les territoires palestiniens
- ▶ **L'implantation de colonies** dans les territoires occupés
- ▶ **Le blocus illégal de Gaza**, « immoral » selon le Secrétaire général de l'ONU

**en savoir plus :** <http://bit.ly/2o7r84o>

## C'EST LE PRINCIPAL OBSTACLE À LA PAIX ET À LA CRÉATION D'UN ÉTAT PALESTINIEN

**Plateforme 44 des ONG pour la Palestine** : Association France Palestine Solidarité, Pays de Loire Gaza Jérusalem, MRAP, Comité Palestine Israël Pays de Châteaubriant, Ligue des Droits de l'homme, Génération-Palestine, CIMADE, CCFD-Terre solidaire 44, Artisans du monde-Nantes et St-Nazaire, UJFP (Union juive française pour la paix) ABJC ( Ass. Bouguenais Jumelage Coopération), Les Amis d'Abu-Dis Solidarité Palestine (Rezé) CSPRN (Comité Solidarité Palestine Région Nazairienne). Observateur : ACAT ( Actions des chrétiens pour l'abolition de la torture)

Contact : AFPS44, 21 allée BACO, 44000 Nantes [afpsnantes@wanadoo.fr](mailto:afpsnantes@wanadoo.fr) - <https://www.facebook.com/AFPS44>  
merci de ne pas jeter sur la voie publique – 23 février 2018 – imprimé par nos soins.